

## Avis de mise en vente d'une maison d'habitation

La Commune de Soufflenheim met en vente :

**Une maison d'habitation d'environ 132 m<sup>2</sup> habitables avec terrain attenant, hangar et remise situés sur le ban communal de Soufflenheim à l'adresse suivante : Maison Forestière « Ramelshausen » 67410 Drusenheim (section 36 – parcelle 171/47 – lieudit « Surloch » d'une contenance de 16,84 ares).**

LA MISE A PRIX A ETE FIXEE A **191.000,00 €UROS**, FRAIS DE NOTAIRE, D'ENREGISTREMENT ET TAXES EN SUS.

LA VENTE SE FERA AU PLUS OFFRANT.

Les propositions chiffrées pourront être transmises à Maître METZ, Notaire à Roeschwoog, sous la forme suivante :

1) Une enveloppe dûment fermée portant la mention « **1<sup>ère</sup> enveloppe – pièces justificatives** » à l'intérieur de laquelle le candidat aura joint les pièces suivantes :

- \* Soit une attestation bancaire justifiant que le candidat dispose des fonds nécessaires pour financer l'achat,
- \* Soit le cas échéant, une attestation bancaire d'accord de prêt pour le financement de l'achat en question.

2) Une enveloppe dûment fermée portant la mention « **2<sup>ème</sup> enveloppe – proposition chiffrée** » à l'intérieur de laquelle le candidat indiquera clairement ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone), l'objet de sa proposition, le montant en chiffre et en lettres, la date ainsi que sa signature.

3) Une enveloppe renfermant les plis n° 1 et 2 précédemment nommés portant la mention « **Proposition pour la vente de la maison forestière Ramelshausen – Commune de Soufflenheim – NE PAS OUVRIR** » ainsi que les coordonnées de l'expéditeur sera adressée par courrier postal avec accusé de réception à Maître Patrick METZ, Notaire, 11b rue Principale, 67480 Roeschwoog.

**Délai de remise des offres : le 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2019**  
**Cachet de la poste faisant foi**

Pour tout renseignement complémentaire ou visite des lieux, s'adresser à la Mairie de SOUFFLENHEIM (secrétariat de M. Camille SCHEYDECKER, Maire – tél : 03 88 05 77.35).

Soufflenheim, le 28 août 2019  
Le Maire,  
Camille SCHEYDECKER.